

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

#### Organisation

EFS  
Établissement français du sang

#### **Décision n° 2015-26 du 29 juillet 2015 portant nomination d'un pharmacien adjoint à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1530613S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1223-1, L. 5124-9-1, R. 5124-28-1 et R. 5124-34;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Hélène BROCHOT DECHET est désignée en qualité de pharmacien adjoint de l'Établissement français du sang Pyrénées-Méditerranée, site de Toulouse.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et sera notifiée au directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 29 juillet 2015.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F.TOUJAS